

La Formation Supérieure Halieutique à Agrocampus ouest

(ex Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes)

Le fruit d'un visionnaire pragmatique (Emile Postel) et d'un agronome entêté (Marcel Sainclivier)

ou comment convaincre que la mer existait aussi à Rennes

Ce ne fut ni un long fleuve tranquille ni une mer d'huile !

Témoignage d'un enseignant chercheur ayant participé à cette belle aventure

Guy Fontenelle¹

Certes, je ne suis pas issu de cette docte association d'anciens élèves agro-halieutes. Mais le hasard m'a fait croiser le sillage des premiers responsables de cette formation. Puis j'ai eu la chance d'être recruté dès le début pour contribuer à développer l'halieutique à l'ENSAR. A l'occasion de ce « millième halieute diplômé » en 2016, j'ai donc suggéré de faire connaître la genèse et l'évolution, sur une trentaine d'années (1969-2000), de cette formation, toujours unique en France². Pour les 30 prochaines, nul doute qu'il y aura bien quelqu'un d'autre pour reprendre le flambeau.

Mais comment a germé cette idée de formation?

Emile POSTEL³ : biographie rapide d'un personnage hors du commun :



Originaire de Lancieux (Côtes d'Armor), il entre à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Rennes en 1935 et poursuit des études complémentaires de mathématiques à l'Université de Rennes. Mais est mobilisé pour la 2^e guerre mondiale. Pendant ce conflit, sa conduite héroïque lui vaudra une Croix de guerre et la Médaille des évadés. Il va ensuite collaborer au fonctionnement de la station de zootechnie de Rennes dirigée par le Professeur Roux. Son intérêt pour la mer et la recherche l'amènent à être recruté en 1944 par l'OSTPM⁴ à Concarneau puis à Marseille. A la création de l'ORSTOM⁵ en 1947, il part en Afrique de l'Ouest. Il y fera sa carrière en passant par Dakar, Tunis et Casablanca. En 1958, il devient Inspecteur général de recherches de cet institut. En 1955, il soutient aussi une thèse d'Etat sur la biologie des scombridés de la côte occidentale d'Afrique, ce qui a sans doute contribué aux premiers essais de pêches thonières françaises dans cette zone. De 1961 à 1966, outre de nombreuses missions océanographiques, il côtoie le monde de

¹ Professeur émérite (Enseignant chercheur halieutique ENSAR puis Agrocampus ouest : 1975-2012)

² Pour relater cette histoire, j'ai bénéficié de nombreux documents originaux, y compris certains écrits de la main même des professeurs Postel et Sainclivier et qui m'avaient été transmis par Jean Collignon lors de son départ en retraite. Je remercie vivement mes anciens collègues Jean Collignon, Jean Claude Le Guen et Jean Yves Le Gall pour leur relecture et commentaires à ce texte qui les concernent évidemment.

³ Cliché Jean Yves Le Gall (1974)

⁴ Office Scientifique & Technique des Pêches Maritimes devenu Institut Scientifique & Technique des Pêches Maritimes (ISTPM)

⁵ Devenu Institut de Recherche pour le Développement (IRD) en 1984.

l'enseignement supérieur comme chargé de cours d'océanographie des pêches à l'Université de Marseille et d'Alger.

C'est d'ailleurs dans l'enseignement supérieur que la fin de sa carrière va se dérouler en devenant, en 1966, Professeur associé à la Faculté des sciences de Rennes où un laboratoire venait d'être créé en support de certificats de Maîtrise et un DEA d'Océanographie biologique.

Sa formation d'ingénieur agronome complétée par des travaux de recherches universitaires appliqués sur le terrain, et en contact avec des réalités françaises et africaines l'ont assez naturellement conduit à s'interroger sur l'opportunité d'un enseignement halieutique s'inspirant de ce que lui-même avait réalisé. Cette idée d'enseignement devrait, selon lui, associer de la biologie, de la technologie et de l'économie appliquée aux pêches. Il avait d'ailleurs été encouragé à la fin des années 1950 par Paul Budker (Conseiller technique au Ministère de la France d'Outre-mer) à qui il en avait parlé. Il avait tenté de l'appliquer au sein de l'ORSTOM, puis à l'Université. Mais, à l'époque, sans aucun succès.

Selon ses réflexions, cette absence d'enseignement pluridisciplinaire conduisait à une situation incohérente pour un secteur des pêches en devenir :

- Ainsi, ni le CCPM⁶ et ses comités satellites, ni aucun organisme administratif ou para-administratif français ne disposaient de personnel compétent pour les questions halieutiques.
- La profession manquait de porte-paroles avec des connaissances élargies pour défendre leurs intérêts multidimensionnels

Il était difficile parfois de faire face à des problématiques complexes que pouvait exiger l'ensemble du domaine halieutique. Les formations universitaires actuelles ne pouvaient produire, seules, ces nouveaux types de professionnels.

Pour sortir de ce dilemme il fallait donner un coup de barre vers une formation applicable aux problèmes relevant du domaine de l'exploitation des ressources vivantes aquatiques et ainsi fournir, au moins partiellement, des cadres supérieurs à l'industrie des pêches.

Son expérience et son vécu l'ont donc amené à cette idée, somme toute évidente aujourd'hui, du parallélisme **Agronomie** (*science de l'agriculture*) // **Halieutique** (*science de la pêche*) :

« Pourquoi ne pas copier l'halieute sur l'agronome ? L'halieutique, science de la pêche, est à l'exploitation des ressources vivantes des eaux marines et continentales, et notamment à la pêche, ce que l'agronomie, science de l'agriculture, est à l'exploitation des ressources vivantes du sol terrestre »

Pourquoi alors ne pas profiter de la longue expérience de l'enseignement agronomique et des recrutements de ses diplômés dans le monde agricole (public et privé) ?

Il dresse alors les grandes lignes de ce qui pourrait être un enseignement supérieur halieutique en s'inspirant de son expérience personnelle et des rares cas de formations pluridisciplinaires dans ce domaine à l'étranger (États-Unis, Norvège).

Il propose ainsi un tronc commun d'une année associant des disciplines scientifiques de base (mathématiques, statistiques, informatique, biologie, chimie, biochimie, océanographie, théorie mathématiques des pêches, aquacultures, technologie (navires, engins, traitement et conservation du poisson) géographie, économie, législation, langues étrangères) et une année de spécialisation avec trois options (biologie, technologie, économie). La première déboucherait plutôt sur la recherche appliquée, la seconde vers les

⁶ Comité Central des Pêches Maritimes

industries de transformation, et la troisième vers l'administration, les organisations professionnelles et les grandes firmes commerciales.

Les programmes de formations seraient d'ailleurs à adapter au fur et à mesure des développements dans le secteur halieutique grâce aux collaborations à établir peu à peu, et à renforcer, avec les multiples acteurs de ce domaine.

Très vite, il lui semble que la structure d'accueil de cette formation devrait être du type « grande école » ou « institut universitaire ». Cela permettrait d'être simple au plan support administratif et autoriserait un *numerus clausus* afin de recruter des promotions volontaires, peu nombreuses et risquées dans les premières années. Il s'agirait ainsi de pouvoir conserver aux premiers diplômés un possible repli sur leur cursus assez général issu d'une grande école.

Si une grande école était préconisée comme structure d'accueil, d'autres paramètres étaient cependant nécessaires : école agronomique + université + proximité de la mer + relations avec structure côtière.

Pour une formation de deux ans, le recrutement se ferait à partir d'étudiants d'origine universitaire de niveau Maitrise (Bac +4) et d'origine agronomique à un an de la fin de leurs études (DAG⁷).

Compte tenu de ses antécédents et ses collaborations à Rennes qui présentait ces caractéristiques, Postel a donc suggéré de mettre ce projet sur les fonds baptismaux avec un de ses amis agronomes, **Marcel SAINCLIVIER**⁸, Professeur de technologie alimentaire à l'ENSAR. Il est d'ailleurs troublant que, lui aussi, ait aussi fait preuve pendant le conflit mondial d'actes de bravoure et de résistance⁹.



S'agissait-il d'un signe du destin ou une prémonition pour expliquer leur opiniâtreté à initier et défendre ce projet de formation contre vents et marées ?

Il ne faut pas cacher que ce projet n'a pas vraiment reçu un réel engouement de la part des structures publiques françaises. Ce type d'innovation et les changements d'habitudes eu égard aux traditions n'étaient pas bien vus. Comme bien souvent, il était urgent d'attendre et de procéder à plusieurs enquêtes pour être certains de la faisabilité de cette formation d'un « 3^e type ». Les meilleurs encouragements sont venus (*mais est-ce là une surprise ?*) d'outre frontières du monde francophone (Maroc, Sénégal, Côte d'Ivoire, Congo, Québec) qui recherchaient des conseillers à leur développement des pêches et pouvant avoir une expertise beaucoup plus large que les habituels « experts spécialistes » qui leur étaient envoyés par les organismes internationaux.

Par ailleurs, il n'existait aucune formation de ce genre en Europe. C'était sans doute l'occasion de prendre une telle initiative.

Durant l'année 1969, il y a alors eu une conjonction de planètes entre ces idées, l'envie de Postel et de Sainclivier, de quelques-uns de leurs collaborateurs et la volonté affirmée de la part de 8 étudiants de l'ENSAR et 5 de Université de Rennes avec même quelques auditeurs libres (en doctorat).

⁷ Diplôme d'Agronomie Générale (Bac +4)

⁸ Cliché Jacqueline Sainclivier

⁹ M. Sainclivier a aussi reçu la Croix de guerre et la médaille des évadés.

7 février 1969 : Le Prof. Postel élabore le Projet schématique d'enseignement supérieur halieutique

Juin 1969 : La Mission Régionale Bretagne se déclare favorable à la création d'une formation halieutique et approuve son inscription au 6^e Plan.

Des liens possibles avec un projet d'enquête sur les possibilités de formation de techniciens en halieutique sur Lorient sont évoqués après la rencontre du Professeur Postel et de Monsieur Ducassou¹⁰, Président CCI 56.

En septembre 1969, la formation de la première promotion d'halieutes de Rennes appareille

C'est le début d'une navigation au long cours avec quelques calmes mais souvent avec du gros temps et quelques écueils...pour arriver à ce que nous connaissons aujourd'hui.

➔ *Quelques dates et épisodes replaçant cette histoire (ou saga ?) dont les halieutes d'aujourd'hui sont les héritiers et qui permettent de montrer aussi les difficultés et réussites de cette formation dont les halieutes resteront les meilleurs ambassadeurs.*

Au **printemps 1970**, lors du voyage d'études de la première promotion à Lorient accompagné par le Prof. Postel, Mr Ducassou (Pdt de la CCI 56) déclare : *la pêche s'interroge, elle a besoin de cadres de conception, d'hommes à la fois près du concret et familiers de la réflexion exploratrice.*

Novembre 1970 : CCI 56 : *En France, on ne prépare pas de cadres supérieurs spécialisés dans la pêche maritime. L'état de la pêche manifeste son besoin de gens préparés : économistes pour les études, technologistes des moyens de production, scientifique ouverts au concret, mettant leurs travaux en commun pour élaborer une stratégie de l'exploitation et de la commercialisation »*

Une collaboration entre le laboratoire d'océanographie biologique de la Faculté des sciences de Rennes et le Département des Productions animales de l'École Nationale Supérieure Agronomique également de Rennes permet de combler une partie importante de cette lacune.

Cette entreprise est-elle un pari inconsidéré ?

Toutefois, le tout jeune CNEXO¹¹ lançait simultanément une enquête sur tous les métiers liés à la mer. Celle-ci n'a malheureusement pas donné de résultats probants et il devient urgent d'en refaire une autre...

A cette époque, Postel (nov. 1970) fait part de 4 questions à résoudre et de quelques réflexions sur l'opportunité d'un tel enseignement halieutique :

1. La pêche et ses activités dérivées (aquaculture, traitement et commercialisation de ses produits) couvrent-elles un domaine suffisamment vaste et complexe pour donner matière à un enseignement de haut niveau ? D'un point de vue philosophique la réponse ne fait aucun doute : c'est oui. D'un point de vue pratique elle conduit à se poser une seconde question.
2. Quels seraient les débouchés offerts à un tel enseignement (envisager une échelle au-delà de la métropole) ? S'ils sont nuls ou négligeables, il faudrait abandonner l'idée. S'ils sont suffisamment nombreux, ils conduiraient à poser une 3^e question.

¹⁰ Les liens se font aussi en dehors des cercles professionnels : en effet, Postel et Ducassou se connaissaient comme membres de l'équipe de basket de Bretagne...

¹¹ CNEXO : Centre National pour l'Exploitation des Océans créé en janvier 1967

3. Quelles seraient les parties susceptibles de participer à la création de cet enseignement ? En l'absence drastique de spécialistes plurivalents de cet enseignement, il faudrait faire appel :
- d'un 1^{er} côté à des gens connaissant le milieu marin : des enseignants océanographes
 - d'un 2^e côté à des gens déjà familiarisés avec un enseignement relatif à l'exploitation des ressources vivantes : les enseignants des grandes écoles agronomiques
 - d'un 3^e côté à des gens désireux et capables de participer à l'élaboration des programmes d'enseignement : les utilisateurs éventuels, officiels et privés.

TROIS ministères se verraient donc sollicités : Education nationale, Agriculture, Marine marchande. Mais ils auraient à se mettre d'accord sur un point essentiel qui conduit à une 4^e question

4. Quelle forme administrative revêtirait le futur enseignement ? Quels serai(en)t son (ses) point (s) d'implantation ?

Postel déclarait d'emblée que, pour lui, la réponse était parfaitement nette : un tandem **Rennes-Concarneau**.

Mars 1971. Lors du Colloque International sur l'Exploitation des Océans (Bordeaux), le Professeur Sainclivier présente une communication sur l'opportunité et la structure d'un enseignement supérieur halieutique. Il reprend évidemment les principaux arguments de Postel en s'appuyant sur l'expérience de la première promotion (14 étudiants) et le début de la seconde (8 étudiants) et en présentant l'organisation pédagogique. Il évoque aussi que les possibilités d'expansion à la fois vers la francophonie et l'Europe, ce qui élargirait les sources de recrutement et les débouchés.

Juin 1971. Le professeur BROWN (Directeur de la station d'économie rurale INRA de Rennes) sollicite les autorités de tutelle INRA pour suggérer un effort à consentir afin de développer l'halieutique à Rennes. Il demandait déjà à M. Février (Inspecteur général de la recherche agronomique) la possibilité d'ouvrir un poste d'assistant contractuel pouvant réfléchir à l'économie des produits de la mer. Aucune réponse probante n'a été reçue. De même, suggérant aussi un lien avec les productions animales, M. Mocquot (Chef du Département de technologie des produits animaux) considère qu'il *était prématuré de s'orienter dans cette direction avant d'avoir mieux assuré ses bases*.

On ne peut donc pas dire que sa demande ait soulevé un enthousiasme débridé.

Septembre 1971. Le Service de la Pêche¹² de la CCI 56 propose une note sur la situation et les perspectives de l'enseignement halieutique.

Il s'agit ici de faire le point sur cette formation adaptée aux besoins de la pêche à la lumière

- des 3 premières années de formation supérieure halieutique à Rennes
- de la création d'enseignements « similaires » aux universités de Brest et de Montpellier
- du projet de formation de niveau 3 à Lorient avec la création d'un IUT.

Cette note fait état d'un enseignement supérieur halieutique encore peu assuré avec ses moyens actuels. Si l'interprofession de la pêche est intéressée, elle ne se résout guère à embaucher des ingénieurs à ce niveau. Faut-il reformuler les besoins, les programmes et les moyens ?

¹² Au sein de ce Service, P. Grua a assurément contribué à faire avancer ce dossier.

Pourtant il existe à cette époque une réelle prise de conscience du fait marin chez les responsables et dans les secteurs professionnels impliqués :

En général

- Création du CNEXO et de l'ASTEO (Association pour l'Exploitation des Océans)
- Des programmes et des investissements océanologiques
- Des enquêtes sur les professions actuelles et potentielles

A la pêche

- Les entreprises et l'administration traditionnelles se complètent de relais spécialisés dont pour la Bretagne :
 - FROM¹³ Bretagne
 - Assistance aux pêcheurs en mer
 - Service pêche de la CCI 56
 - Coopération maritime et conseillers
 - Inter-Thon et secrétariat
 - Fédération des armateurs des ports de l'ouest et secrétariat
 - Idée de création d'un organisme régional de concertation pour la pêche...

Une reconnaissance progressive de l'utilité de matière grise à la pêche et de l'ouverture des mentalités à la fonction de cadres non issus du milieu professionnel fait donc son chemin...

- Les moyens traditionnels de formation ne couvrent pas ces innovations. On compte sur l'adaptabilité de certains cadres supérieurs qui s'y engagent ; de plus, des lacunes existent au niveau des cadres moyens
- Propositions de formations
 - Techniciens supérieurs de pêche par IUT de Lorient (1967) : actuellement sans suite
 - Cadres supérieurs en halieutique par le Professeur Postel à Rennes :
 - Spécialisation Océanographie universitaire appliquée à la pêche (1967)
 - Formation d'halieutes : Faculté des sciences + enseignement agronomique (1969-70)
 - Formation d'ingénieurs agronomes, spécialisation halieutique (1970-71)

Suite à la rencontre en 1969 de MM. Postel et Ducassou, il y a bien eu un projet d'enquête sur les débouchés possibles. Mais ce schéma a été mis sur une voie de garage par le CNEXO qui avait lancé, de son côté, une enquête plus générale sur les métiers liés à la mer. Celle-ci concluait alors que les préoccupations liées à la pêche étaient peu nombreuses (!).

Il convenait alors de s'interroger sur la pertinence de la formule actuelle :

- Le cadre actuel de Rennes (Faculté Sciences Rennes + ENSAR) est-il viable ?
 - Fonctionnement de l'enseignement pris sur leur budget général, sans dotation affectée en propre
 - Les conditions actuelles, difficiles peuvent-elles durer au-delà d'une phase de lancement méritoire ? Un régime de croisière peut-il être mis en place et assuré par des services publics adéquats ?
 - Le départ en retraite de M. Postel en 1972, animateur assumant pour l'instant l'existence de cet enseignement, en entrainera-t-il la fin ?
 - L'océanographie universitaire à Rennes voit l'hostilité du CNEXO qui ne la conçoit que regroupée, et à Brest.
- Expérience se dégageant des contacts avec l'interprofession par les stages, visites et débuts d'activités professionnelles :
 - La profession s'intéresse à l'idée mais n'embauche guère
 - Ce sont plutôt les organismes et structures qui offrent quelques emplois
 - Le niveau de formation est-il trop élevé ?

¹³ Fonds de Régulation et d'Organisation des Marchés

- L'étendue du besoin se situe-t-elle au niveau de la formation adoptée ?
- Mesures pouvant être envisagées
- Cerner les besoins
 - o Reformuler la définition des besoins avec le concours de l'interprofession et des ministères concernés
 - o Etudier avec précision les débouchés
- Penser à une évolution
 - o Reformuler la solution à ces besoins
 - o Adapter les enseignements
 - o Obtenir un financement propre
- Vers une autre solution au problème
 - o Formation d'un autre type
 - Niveau moins élevé
 - Plus proche de l'interprofession, associée à l'enseignement
 - o Rattachement administratif plus commode pour les autorités responsables, ainsi plus portées à en assurer le fonctionnement
 - o Implantation offrant d'autres commodités
 - Ville universitaire
 - Port de pêche

Cette note de perspectives de la CCI 56 constituait alors un **point d'étape essentiel** face au peu d'engouement de la profession et des autorités malgré les deux premières promotions formées et un socle de réflexion pour réactiver le projet d'IUT à Lorient pour offrir une alternative à la formation halieutique.

Novembre 1971. Au début de l'année universitaire 1971-72 (début de la 3^e promotion et dernière année de son activité professionnelle officielle), Postel présente une **note générale sur l'enseignement halieutique rennais**. Dans celle-ci, il rappelle la définition de l'halieutique et l'objet de cet enseignement qui consiste à fournir au monde de la pêche des spécialistes dotés au départ d'une formation assez solide et suffisamment large pour leur permettre une adaptation rapide aux tâches de tous ordres dictées par les circonstances. Il répond en cela aux vœux de l'Education Nationale qui désire voir se resserrer les liens entre enseignement supérieur et les couches actives du pays. Ainsi formé, l'halieute pourra, selon ses affinités et les commandes possibles, pousser sa spécialisation tout en restant capable de comprendre ce qui se passe dans les autres secteurs d'activité et se faire comprendre, si besoin est, de leurs responsables.

Dans cette note, il rappelle aussi l'historique de la naissance en 1969 de cet embryon associant les potentiels existant alors à la Faculté des sciences et à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes. Il insiste sur la gestation difficile (par manque d'hommes et de moyens) qui se poursuit pourtant pour que cet embryon puisse grandir et rester viable.

L'organisation se répartit alors en 3 grandes rubriques (*Biologie, Technologie, Economie*) avec les moyens du bord. Les enseignements (*cours, TP et TD et conférences*) se déroulent sur les deux campus selon un emploi du temps sans chevauchement. Outre ces éléments pédagogiques, des conférences, excursions et visites extérieures sont organisées. Sachant que les étudiants ont intégré cette formation en septembre avec un Bac + 4, le programme pédagogique se termine pour les vacances de Pâques. Jusqu'en septembre, le temps est alors consacré par un stage d'études en milieu professionnel ou un organisme public ou privé du domaine halieutique. Ce stage se termine par un mémoire rédigé et une soutenance devant un jury.

L'une des faiblesses évoquées à cette époque est liée à la double origine des étudiants et à l'incapacité réelle des administrations de tutelle de ces étudiants à délivrer un diplôme ayant une visibilité propre. Les étudiants universitaires ne sont sanctionnés que par la fraction de l'enseignement qui relève de l'administration universitaire. Les étudiants de l'Agro sont plus heureux. En effet, et à condition de prendre une inscription supplémentaire à l'Université, ils bénéficient des deux et se voient attribuer une appellation de spécialisation en halieutique.

On voit évidemment dans cette situation la rigidité des instances administratives de l'enseignement supérieur. Mais on ne doit pas occulter aussi les multiples réticences de l'époque au sein même des corps d'enseignants des deux établissements ayant du mal à saisir l'opportunité de ce nouveau type d'enseignement pluri-sites et pluridisciplinaire.

Cette note détaille également l'ensemble des enseignements dispensés dans cette formation. De plus, on y trouve les nombreux contacts établis avec les organismes et laboratoires de recherche de l'époque avec qui des liens se sont noués. Il en est de même avec les diverses structures professionnelles (publiques et privées) œuvrant dans le domaine de l'halieutique en France. Toutes ces liaisons ont déjà permis aux étudiants de réaliser des stages de 5-6 mois et leur mémoire de fin d'études. Tous ces stages, visites et conférences ont rapidement contribué à faire connaître cette nouvelle formation à tous ces milieux, potentiels employeurs, en leur montrant la qualité des jeunes halieutes formés pour ainsi forcer la porte d'un secteur assez récalcitrant aux apports extérieurs de matière grise. L'un des éléments clés de cette formation est aussi constitué d'un pré-stage d'embarquement obligatoire à bord d'un bateau de pêche professionnel (d'environ 10-15 jours) pour tout étudiant candidat. Cette obligation est restée depuis et n'a jamais été remise en cause par tout étudiant et étudiante. Chacun considère qu'il s'agit bien d'une expérience inoubliable (à bien des égards parfois) dans son cursus.

En ce mois de novembre 1971, le bilan s'établit ainsi :

Promotion 1 (1969-70) : 14 étudiants : 6 universitaires ; 8 agros (6 Rennes, 2 Nancy)

Promotion 2 (1970-71) : 11 étudiants : 3 universitaires ; 8 agros (7 Rennes, 1 Paris)

Promotion 3 (1971-72) : 15 universitaires : 11 universitaires (9 scientifiques dont 2 Ivoiriens de l'Ecole Normale Supérieure d'Abidjan, un géographe et un médecin) et 4 agros (Rennes).

En cette année, est aussi créé un *Bulletin de Liaison* « halieutique », qui amorce une association des anciens élèves susceptible d'appuyer efficacement la diffusion des offres d'emplois parmi les étudiants et les employeurs potentiels.

Dans cette note, un état de lieux du devenir des étudiants des deux premières promotions est aussi présenté :

Promotion 1969-70 (14)

- 4 en coopération technique domaine halieutique (Côte d'Ivoire, Algérie, Maroc, La Réunion) - 4 en Recherche (2 au CNEXO, 2 à l'ISTPM)
- 2 au Crédit agricole
- 1 Directeur adjoint conserverie Dakar
- 1 professeur de Collège
- 1 service militaire marine et 1 sans nouvelles.

Promotion 1970-71 (11)

- 5 en coopération technique domaine halieutique (3 Algérie, Sénégal, La Réunion)
- 1 Conseiller Région piscicole Eaux & Forêts
- 1 Recherche (Boursier Faculté des Pêches, Japon)

- 1 stage OCDE
- 2 continuité études (Gestion entreprises, Institut du Froid)
- 1 service militaire marine

Ce bilan présente donc une image tout à fait encourageante...Et pourtant, cette 3^e promotion constitue la dernière recrutant les étudiants de deux origines car la formation en Océanographie biologique va être supprimée à la Faculté des sciences de Rennes après 1972. L'enseignement en océanographie devra se dérouler ensuite à Brest. Avec le départ en retraite annoncé de Postel et sans successeur à la Faculté des sciences de Rennes qui abandonne ce créneau, se pose alors la question de la pérennité de l'enseignement halieutique à Rennes.

Juin 1972. A l'ENSAR, et fort du début encourageant de ces trois premières promotions bi-origines, l'*alter ego* d'Emile Postel pour cette formation halieutique, Marcel Sainclivier fait alors une proposition téméraire et pleine de promesses pour forcer le destin.

Il rédige une note de réflexion à propos de la **création nécessaire d'un Institut Halieutique** qui serait chargé de cet enseignement supérieur halieutique.

Après un rapide état des lieux en France, il ne trouve aucun type de formation pluridisciplinaire dans l'esprit que ce qui avait débuté à Rennes. A l'étranger, ils sont assez rares. Il n'y a guère qu'un organisme à Bergen (Norvège) regroupant l'Université, l'École de génie civil et l'institut d'Economie), l'Université agronomique d'Olsztyn en Pologne mais avec un éventail de matières enseignées et un niveau légèrement inférieurs, quelques universités des pêches au Japon et la célèbre « *School of Fisheries* » de l'Université de Washington à Seattle (États-Unis). Il y a donc une opportunité pour créer une telle structure et formation.

Selon lui, un institut halieutique aurait pour but de promouvoir la pêche en élevant le niveau intellectuel de ses responsables et cadres. Trois hypothèses de conceptions sont à étudier :

1. Une structure de type Ecole d'Application. Cette structure serait ouverte aux diverses catégories d'ingénieurs (Agros, IGRF, vétérinaires...). Ils viendraient pour y acquérir une formation spécialisée en halieutique pour ajouter celle-ci à leur cursus précédent. Leur avenir étant déjà assuré, l'institut n'aurait pas à trop se soucier de leur placement. L'autre avantage serait de pouvoir d'emblée assurer un enseignement de très haut niveau. L'inconvénient majeur serait d'avoir une grande disparité des recrutés rendant difficile un tronc commun comme proposé dans notre formation actuelle de Rennes.
2. Un institut de type classique qui recruterait les étudiants après une préparation commune à celle des ENSA car l'halieutique fait partie du domaine biologique, au départ. L'enseignement serait différencié dès la première année du second cycle et se déroulerait en parallèle à la formation agronomique d'aujourd'hui pour aboutir à un diplôme d'ingénieur halieute de même niveau que l'ingénieur agronome. Si cet institut était créé au sein d'une université, ce serait le même processus avec un titre d'ingénieur ou de docteur pour lui conférer une bonne visibilité internationale. Postel note qu'il ne devrait pas y avoir des effectifs trop nombreux au vu des potentiels d'emplois alors affichés par les divers employeurs publics et privés.
3. Un Institut halieutique de formation et de spécialisation consisterait en une synthèse des deux précédentes hypothèses. Dans ce cas, la formation correspondrait à la première hypothèse mais avec des ingénieurs déjà diplômés. Il s'agirait de cycles courts, périodiques de formation

permanente ou de perfectionnement. Cela devrait s'organiser en coordination avec les enseignants dont disposerait cet institut en lien avec les organismes demandeurs de formations pour leurs cadres. Cela correspondrait en fait à un Bac + 6.

Mais pourquoi ne pas s'appuyer davantage sur des structures déjà existantes ?

En raison des faibles effectifs attendus, il est impensable de concevoir un institut classique uniquement pour un tel enseignement. Il ne pourrait s'agir que d'un institut intégré dans une grande école ou une université qui en aurait la responsabilité administrative. La gestion serait cependant spécifique et ses étudiants auraient des moyens aussi spécifiques (documentation, laboratoires). Cela supposerait alors d'être localisé en milieu universitaire et proche d'une zone côtière.

Déjà forte de sa prime expérience depuis 1969, l'ENSA de Rennes remplirait tout à fait ce rôle :

- Locaux d'accueil d'étudiants
- Locaux d'enseignement, laboratoires, documentation
- Participation active de l'Université de Rennes
- Un corps professoral de l'ENSA et de l'Université ayant déjà pratiqué cet enseignement halieutique
- Un enseignement de marine marchande proche (St Malo)
- Un contact établi avec l'ISTPM de Nantes
- La possibilité d'utiliser le lycée agricole de Quimper Bréhoulou comme site d'accueil, proche de Concarneau où se trouvent un grand port de pêche et le Laboratoire maritime du Collège de France (Le port de pêche de Lorient n'étant pas non plus très éloigné).

La vocation de cet institut serait d'emblée francophone et européenne. Cette idée originale avait d'ailleurs été déjà évoquée en mars 1971 lors du Congrès International sur l'Exploitation des Océans à Bordeaux. Et dès les premières promotions, des demandes étrangères avaient été formulées (mais non suivies d'effet). Postel suggère même à l'époque qu'il serait pertinent d'envisager de créer *un Institut Européen d'Halieutique*. Dans ce cas, il faudrait rapidement prévoir l'anglais comme langue étrangère courante obligatoire et certains cours devraient aussi être dispensés dans cette langue.

Le diplôme délivré serait un titre d'ingénieur pour ceux (français ou étrangers) ayant satisfait aux examens des 3 années d'études après concours. Pour les autres, un Certificat d'Etudes Supérieures Halieutiques (CESH) leur serait attribué (à l'image de ce qui se passe pour le CES Agronomique)

Suite à ce memento, il est décidé alors de créer une *commission d'étude* de ce projet, rassemblant un grand nombre de personnalités publiques et privées pour juger du bien-fondé de création d'un tel Institut.

Septembre 1972. Le Conseiller Technique du Secrétariat d'Etat à l'Agriculture (M. A. François) se déclare intéressé par ce projet et fait suivre dans ses services ce dossier considéré comme très prometteur.

En **novembre 1972**, cette commission est placée sous la présidence de M. Gauthier, DGER au Ministère de l'Agriculture.¹⁴

¹⁴ Outre MM Postel et Sainclivier, cette commission était composée de représentants du Ministère de l'Agriculture y compris les directeurs de l'ENSAR et de l'INA-PG, du Ministère de l'Education Nationale, du Ministère de la Marine Marchande, Ministère du développement scientifique et industriel, de l'ORSTOM, du

Simultanément, M. Sainclivier élabore le projet d'intégration de l'enseignement supérieur halieutique dans l'enseignement supérieur agronomique. Sans revenir sur les motivations et les objectifs, il décrit l'organisation pédagogique à adopter pour cette intégration. Après une année d'agronomie générale, comme tout étudiant entré à l'Agro, il y aurait une année d'*Halieutique générale* donnant lieu au DHG (*Diplôme d'Halieutique Générale*) suivie d'une année d'*Halieutique approfondie* se traduisant par un DHA (*Diplôme d'Halieutique Approfondie*). Ces deux diplômes conférerait le diplôme d'*Ingénieur en Halieutique*. Les étudiants français ou étrangers non entrés par voie de concours se verraient attribuer un *Certificat d'Etudes Supérieures en Halieutique* (homologue du CESA).

MAIS le problème le plus épineux, et urgent, à résoudre en cette fin d'année 1972 est la question des moyens. En effet, il faut faire face à l'abandon de la filière « *Océanographie biologique* » à la Faculté des sciences de Rennes. Il devient urgent de positionner le support administratif de cette formation à l'ENSA de Rennes dans le cadre d'un Département Halieutique et avec un personnel enseignant dédié. Il est donc indispensable de créer une Chaire spécifique comportant au minimum un Professeur ou un Maître de Conférences, un Maître-assistant et un Assistant. Parallèlement, il apparaît nécessaire de renforcer les autres chaires de cet établissement contribuant à la formation en recrutant un Assistant en hydrobiologie continentale au sein de la Chaire de Zoologie, un Maître-assistant en Economie, un Maître de Conférences en microbiologie, et un Assistant de Technologie ou de Biochimie. De même, dans le cadre de la reconstruction de nouveaux locaux en Sciences du Sol et de Technologie, il serait possible d'y adjoindre des laboratoires d'hydrobiologie continentale et de biologie halieutique. Une évaluation des coûts de fonctionnement engendrés par l'intégration de cette formation à l'ENSAR et la création de ce nouveau département sont alors proposés dans ce projet.

Décembre 1972. Des nuages arrivent et il faut accélérer le processus.

En effet, M. Sainclivier exprime ses craintes au Ministère de l'Agriculture, en réponse aux velléités du CNEXO qui semble prendre ombrage de l'intitulé « Institut halieutique ». Tout indique alors que le CNEXO veut saisir cette opportunité pour prendre le leadership d'un enseignement supérieur, via la responsabilité d'un groupe d'étude « *Pêche et Aquaculture* ». Sainclivier réagit en insistant pour présenter cet enseignement supérieur comme intégré dans une ENSA. Il suggère au Ministère de prendre rapidement une initiative en réunissant un groupe d'étude. De plus, il rappelle l'urgence car l'enseignement actuel, pour sa partie la plus originale (*biologie des pêches*), est assurée par Emile Postel sous forme de vacations et que celui-ci sera en retraite en 1973. Au moment où des offres d'emploi commencent à se manifester et que des étudiants de l'INA-PG et de Rennes désirent suivre cette formation, il serait impensable de trébucher. Il demande donc au Ministère de l'Agriculture de concrétiser son intérêt pour cette pérennisation. Sainclivier va d'ailleurs beaucoup plus loin dans ses craintes en écrivant au Professeur Delage (Chargé de mission à la DGER) qu'il faudrait préserver une certaine indépendance vis-à-vis du CNEXO pour affirmer les intentions du Ministère de l'Agriculture pour ce projet.

Janvier 1973. Sainclivier rédige une note à l'intention des futurs participants à ce groupe d'études. La question essentielle se résume à savoir si une solution agronomique au problème de l'enseignement halieutique est pertinente.

CNRS, de l'INRA, du CNEXO. Parmi les représentants de la profession on y trouvait le Comité Central des Pêches maritimes, l'OCDE, l'Union interfédérale des armateurs à la pêche, la Fédération des conserveurs de poissons, les CCI 56 et 62, le Crédit Maritime. A cette longue liste s'ajoutait le PDG de Pêche & Froid et un représentant de l'Association des anciens étudiants ayant déjà suivi la formation supérieure halieutique à Rennes

A la même époque, le CNEXO fait procéder à une enquête par la COFREMCA¹⁵, sur les besoins français en cadres techniciens océanologues. Les résultats de l'enquête le conduisent à reconsidérer tous les problèmes liés à l'enseignement de l'Océanologie (*Océanologie fondamentale, industrie pétrolière, industries de services, industries des mines, des travaux publics, de l'équipement, et enfin pêche & aquaculture*). De là, le groupe de coordination de l'enseignement de l'Océanologie du CNEXO décide de constituer des groupes sectoriels pour réaliser une étude exhaustive sur l'enseignement de l'océanologie. Dans cette initiative, il demande à la DGER de prendre la responsabilité d'un groupe « *Pêche & Aquaculture* ».

Dans une note, alors rédigée par le CNEXO, relève des ambiguïtés et des chevauchements épistémologiques et/ou scientifiques pour les termes « *océanologie* » et « *halieutique* ». En effet, la part de l'océanologie intéressant la pêche et l'aquaculture ne représente qu'environ un quart des connaissances utiles à l'halieutique. Et un ingénieur halieute se doit de connaître l'aval du secteur des pêches, mais aussi l'organisation et la structure des marchés, la sociologie des pêches, la gestion d'entreprise, l'économie nationale et internationale des pêches. Par ailleurs, l'halieutique n'est pas seulement « marine ». Elle concerne aussi la connaissance et l'exploitation des milieux aquatiques continentaux. En outre, l'enseignement a aussi pour vocation de former des spécialistes de l'environnement, avec par exemple la protection du littoral, l'aménagement des conditions de vie du cheptel dulçaquicole...

Cette note souligne ainsi que le groupe « *Pêche & Aquaculture* », pour être efficace, doit avoir pour objectif de répondre aux questions suivantes :

- Quelle opportunité d'un enseignement halieutique ?
- Quel profil de l'ingénieur halieute ?
- Quel effectif à former selon les besoins identifiés ?
- Quels moyens nécessaires (personnels et moyens matériels) ?

Si cette première phase est remplie, il convient alors d'envisager les programmes, les structures administratives, les diplômes, le placement.

Mars 1973. Sans doute des cadavres dans les placards subsistent...ou existent-ils encore des mines sous-marines ?

En effet, Postel écrit à la DGER qu'il ne désire pas participer à cette réunion car il considère certaines personnalités comme « néfastes » et il ne veut pas les rencontrer. Quelques précautions sont donc à considérer dans la suite...

Avril 1973. Le groupe sectoriel « *Pêche & Aquaculture* » se réunit au siège du CNEXO à l'invitation du Chef du Département « *Ressources vivantes* » (J. Le Noan), en invitant la DGER du Ministère de l'Agriculture ainsi que **Camille MOULE** (Directeur de l'ENSAR) et M. Sainclivier.

8 mai 1973. Date sans doute clé dans la pérennisation de la formation halieutique à l'ENSAR.

En effet, suite à la réunion (16 avril 1973) du groupe sectoriel où tous les organismes nationaux sont représentés, sauf l'Education nationale (?), le directeur de l'ENSAR et M. Sainclivier se rendent compte

¹⁵ Société d'études créée en 1953, spécialisée dans l'analyse des comportements, des mentalités et des caractéristiques dès le milieu des années 1970.

que l'enseignement d'halieutique ne rentre en compétition avec aucun autre enseignement alors dispensé en France. Mais il se trouve cependant en concurrence avec le projet de programme de la future Ecole Vétérinaire de Nantes¹⁶ qui prévoyait un enseignement à l'époque intitulé « *halieutique* » auquel participeraient l'ISTPM et la Marine marchande. Il s'agissait d'ailleurs à l'époque d'un argument dans le projet pour positionner cette ENV à Nantes.

Fort de ce constat, le **Directeur de l'ENSAR prend une décision forte** en demandant aux différents Conseils de l'Etablissement de se prononcer dès le 17 mai sur la création d'un poste de Maître de Conférences (PR2) de Biologie et d'Ecologie marine et sur l'officialisation d'un département d'Halieutique au sein de l'ENSAR. En prenant cette initiative volontariste, il fait le pari qu'une fois les hautes instances compétentes s'étant prononcées, des moyens seront dégagés par la suite.

24 mai 1973. Une seconde réunion du groupe « *Pêche & Aquaculture* » examine les documents de projets de formation supérieure halieutique des divers organismes, du moins ceux qui en ont fourni (Ministère de la Marine marchande, CCI 56, Ministère de l'Agriculture avec la formation ENSAR et le projet ENV qui courait depuis 1964...). Cette réunion convient de procéder à une comparaison des divers projets, selon une grille standardisée à faire remplir par les divers organismes d'ici la fin 1973.

Novembre 1973. L'analyse comparée de 8 établissements français¹⁷ ayant répondu au questionnaire proposé par le groupe sectoriel « *Pêche & Aquaculture* » est devenue disponible pour réflexions et suites à donner.

1^{er} Janvier 1974. Une étape cruciale est alors franchie par la **création de la Chaire de Biologie Ecologie marine à l'ENSAR**. Son premier titulaire est **Jean COLLIGNON**¹⁸. Nommé après concours en décembre 1973. Universitaire de formation et directeur de recherches à l'ORSTOM, il a fait sa carrière au Gabon en 1950 puis à Pointe Noire de 1950 à 1958, puis à l'Institut des pêches du Maroc à Casablanca de 1959 à 1973. A son arrivée en ce début d'année 1974, il prend la suite des cours du professeur Postel et assume la responsabilité de la 6^e promotion.



Mars 1974. Les conclusions du groupe de coordination sur l'enseignement de l'océanologie en France sont **enfin** publiées¹⁹. En résumé, on peut souligner que celles-ci ne reflètent pas vraiment le travail réalisé depuis plus d'une année. En termes de pêche et d'aquaculture, elles se bornent seulement à dire que « *des écoles de formation de pêcheurs ont été créées ou sont prévues et qu'en matière*

¹⁶ Ce projet était « dans les cartons » depuis 1964. L'ENV de Nantes a ouvert en 1975 et l'enseignement concernant l'aquaculture, l'ichtyopathologie et l'hygiène des produits halieutiques a débuté environ 10 ans après. Après des réunions assez animées et la participation de J.C. Le Guen lorsqu'il était en charge de l'Halieutique à l'ENSAR, l'intitulé « halieutique » porteur d'ambiguïté avec l'ENSAR a été abandonné.

¹⁷ ENSAR, Faculté des sciences biologiques Université de Rennes, ORSTOM, Ecole supérieure des Pêches & cultures marines, Ecole nationale de commercialisation des produits de la mer, Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon, INRA, Direction des services vétérinaires.

¹⁸ Cliché Guy Fontenelle (1992)

¹⁹ *Bulletin CNEXO*, n° 63, 5-7.

d'aquaculture il est prématuré de fixer des perspectives de formation des aquaculteurs ». Les besoins pour la recherche convergent toujours vers les organismes publics (ISTPM, ORSTOM, CNEOX, et surtout CNRS).

Les axes retenus sont les suivants :

- La formation des océanologues devrait se faire dans le cadre de la formation permanente continue pour des personnes ayant déjà une activité professionnelle ;
- Les actions de formation devraient être menées en liaison avec l'Education nationale
- Les actions de formation ne devraient en aucun cas être dispersées.

La montagne sous-marine a donc accouché d'une crevette et heureusement que l'ENSAR n'a pas attendu des directives de la part de ce « groupe de coordination ».

17 Avril 1974. Ce mois d'avril est malheureusement à marquer d'une pierre très noire avec la **disparition brutale du Professeur Emile POSTEL.**

Octobre 1974. La chaire de Biologie Ecologie marine emménage « provisoirement » dans les locaux de l'ancienne station de recherches cidricoles de l'ENSAR²⁰. Conscient du fait qu'il sera rapidement nécessaire d'étoffer le personnel dévolu à cette formation il est prévu de recruter un assistant d'ici la fin 1975 afin de d'aider Jean Collignon dans les tâches d'enseignement et d'initier un programme de recherches.

Décembre 1975. C'est ainsi que je suis recruté comme assistant (**Guy FONTENELLE**) à la chaire de Biologie écologie marine (BEM). Après avoir acquis une maîtrise de Biologie animale avec un certificat d'Océanographie à Montpellier, j'ai obtenu un DEA d'Eco-éthologie en 1971 et une thèse (1972-1975) concernant le saumon atlantique en Bretagne, réalisée grâce à un programme de recherche qui venait de démarrer à l'ENSAR et à l'INRA Zoologie sous la direction de Max Thibault. Ces travaux m'ont conduit à connaître et travailler avec certains étudiants des promotions d'halieutes sortis et en formation. A cette époque, j'ai même eu la chance de bénéficier de discussions avec Emile Postel lorsqu'il occupait un bureau proche du mien dans l'ex-bâtiment d'Océanographie biologique de l'Université de Rennes²¹. A mon recrutement, et n'étant pas halieute *sensu stricto*, j'ai suivi toute la formation à Rennes avec les étudiants (Promotion 1975-1976). Parallèlement, ma mission a alors été de seconder le professeur Collignon en préparant un programme d'enseignement d'aquaculture. Ce domaine commençait à prendre de l'ampleur et un enseignement *ad hoc* se devait d'exister dans cette formation. La création d'un centre de documentation halieutique utilisable facilement par les étudiants relevait aussi de mon domaine d'intervention.

A cette époque, **tout était donc à construire** avec un personnel en propre très réduit : un professeur, un assistant et une aide de laboratoire (**M. Fontaine**).

²⁰ Il faut rappeler que ces locaux étaient constitués de 3 bureaux, d'un petit laboratoire et d'une petite salle de 6 m² qui a abrité la documentation halieutique pour les étudiants jusqu'en 1988...

²¹ A cette époque, en raison d'un manque de place, plusieurs étudiants de diverses origines occupaient les bureaux vacants de ce bâtiment libéré par les membres du laboratoire d'Océanographie biologique hormis Emile Postel qui avait gardé un bureau jusqu'en avril 1974.

Mais nous n'étions pas encore en mesure d'assurer tous les enseignements, ne serait-ce qu'en « biologie » et les étudiants devaient suivre des cours et TP dispensés par des enseignants chercheurs de l'Université de Rennes 1. Cette migration hebdomadaire du mercredi des étudiants vers la campus de Rennes-Beaulieu a perduré pendant une dizaine d'années. Mais par la suite, une certaine désaffection des étudiants s'est développée vis-à-vis de ces cours et de leurs modalités et j'ai alors créé un enseignement de biologie appliquée à l'halieutique à partir de 1985 à l'ENSAR.

Pour assurer la pérennité de cette formation supérieure, la **liaison enseignement – recherche** et la formation par la recherche devaient être assurées. Il était donc indispensable que des activités de recherches se mettent en place dans le domaine halieutique.

Toutefois, il y avait une différence de taille avec les autres chaires de l'ENSAR. En effet, les disciplines agronomiques « classiques » trouvaient à l'époque des correspondants logiques et des supports par leurs liens avec l'INRA selon leurs disciplines. Ce ne pouvait être le cas pour la chaire de BEM par son intitulé et parce que l'essentiel de la formation était dominé par les aspects halieutiques « marins ». Il s'agissait donc de trouver un thème de recherche original répondant à des intérêts nationaux et/ou régionaux et que la chaire serait capable de développer.

Après quelques tâtonnements entre 1977 et 1979²², un programme a été initié portant sur les *ressources de poissons migrateurs (surtout anguille) et euryhalins (surtout bar) en considérant l'aménagement des écosystèmes continentaux et marins côtiers adjacents dont les estuaires constituant une interface biologique primordiale pour ces espèces types.*

Le début des années 1980 correspondait au développement de nombreuses collaborations indispensables à des financements extérieurs (*ce fut un peu le début de courses de corsaires et la chasse aux primes pour trouver des moyens extérieurs*) pour faire fonctionner ces activités de recherche avec des étudiants. Ce sera en particulier le cas avec **Didier GASCUEL** (dont on reparlera plus tard) avec la réalisation de son DAA halieutique puis de sa thèse sur la civelle d'anguille et l'écologie estuarienne.

En 1981, la nécessité de disposer d'un enseignement d'économie halieutique s'est enfin cristallisée avec de nombreuses interventions à divers niveaux. Un maître-assistant en économie des pêches et recruté, en intégrant **Jean Pierre BOUDE**, détenteur d'un doctorat d'Etat d'économie industrielle. Il initie un programme d'enseignement adapté à la formation et un programme de recherches sur les effets économiques induits par la pêche et l'aquaculture. Ce renforcement marque une étape très importante pour consolider la formation supérieure halieutique à l'ENSAR. Toutefois, au départ et pendant quelques années, J.P. Boude sera localisé dans les locaux du département d'Economie rurale et bénéficiera ainsi d'un statut de chercheur associé INRA. Des collaborations seront aussi établies avec l'INRA et l'IFREMER (issu de la récente fusion de l'ISTPM et du CNEXO) où un département d'économie venait aussi d'être créé et avec une unité CNRS de la Faculté des sciences économiques de Rennes.

Par ailleurs, le départ en retraite l'année prochaine de Marcel Sainclivier laisse craindre une remise en cause de l'enseignement indispensable d'halio-alimentaire. Heureusement, celui-ci commence à être assuré par son remplaçant, le Professeur **BRULE** (Département Agro-alimentaire) avant que ne soit trouvée une solution pérenne²³.

²² « Ressources halieutiques dans la Rance maritime en collaboration avec le Laboratoire maritime du Muséum d'Histoire naturelle de Dinard ; puis suivi scientifique d'élevage en mer de truite en rivière d'Auray en collaboration avec l'INRA et la DDA du Morbihan)

²³ Celle-ci sera trouvée par le recrutement de Catherine GUERIN...en 1991 ! soit 10 ans après.

Le début des années 1980s marque l'ancrage de la formation et de la recherche en halieutique à l'ENSAR. Ces années contribuent à la structuration du futur département, avec des enseignants-chercheurs dédiés à l'halieutique et des activités qui permettent d'accueillir des étudiants français et étrangers au sein de programmes de recherches en « halieutique ».

Novembre 1982. Après deux centaines d'halieutes formés, les effectifs des promotions s'accroissent (de 10 → 30) et les demandes font de même. De nouvelles disciplines sont introduites et/ou renouvelées. Les enseignants sont sollicités en France et à l'étranger. La création de l'ISPA (Institut Supérieur des Production Animales)²⁴, permet aussi d'ouvrir la formation en halieutique à d'autres types d'apprenants (français ou étrangers). On s'interroge également, au cours de cette décennie 80, sur l'évolution de la formation → Un **Plan de développement du secteur halieutique à l'ENSAR** est élaboré.

A cette époque, nous cherchons à faire évoluer nos structures vers un vrai département halieutique ayant une vocation de coordination des diverses activités et intervenants, non de centralisation. Il s'agit aussi de renforcer le personnel d'ici 1990 avec un enseignant-chercheur (EC) en Biologie Ecologie Marine et un autre en Economie. Il faut aussi prendre aussi en compte que, d'ici cette échéance, le responsable de la chaire de BEM prendra sa retraite et sera à remplacer.

L'exiguïté des locaux actuels pour les EC et l'inadéquation de locaux d'enseignements dédiés à l'halieutique forcent la réflexion pour des locaux rénovés ou nouveaux. En 1973, il existait déjà un projet de construction de nouveaux locaux rassemblant les personnels temps plein d'EC, locaux d'enseignement et de recherche et un centre de documentation ouvert sur public interne et externe. Nous sommes 10 ans plus tard...et le brouillard persiste !

1983. Au sein du Département d'Halieutique qui assure l'animation et la coordination des activités d'enseignements en Halieutique, la Chaire BEM devient chaire de **Biologie halieutique**. Depuis l'époque de la création de la chaire de BEM, la formation d'Agro halieutes a donc évolué pour mieux coller aux réalités du monde halieutique. Tout n'est pas seulement biologique et/ou marin. Et la biologie est surtout devenue une biologie adaptée à la pêche.

Compte tenu de l'importance croissante de l'économie des pêches dans la problématique du maintien et du développement des activités de pêche et d'aquaculture, l'IFREMER a d'ailleurs mis en place une cellule de recherche dans ce domaine. De la même manière, le Secrétariat d'Etat à la Mer s'est doté d'un chargé de mission sur la socio-économie des pêches et les administrateurs des affaires maritimes voient aussi leurs tâches s'orienter de plus en plus vers ces aspects. C'est pourquoi ce corps de l'Etat émet le souhait de recruter des ingénieurs agro halieutes. Or, depuis 2 ans, l'ENSAR avait précédé cette évolution et avait réalisé des actions d'enseignement initial et continu en collaboration avec des instituts français et étrangers (Université du Québec à Rimouski, INA Tunis). Les recherches initiées en économie des pêches ont déjà donné des résultats.

²⁴ L'ISPA permet d'accueillir des professionnels et/ou des étudiants en formation continue diplômante sur deux années (Niveau Bac + 6). Une filière halieutique y est proposée dont la première année est constituée de l'année de DAA halieutique.

L'enseignement en économie halieutique à l'ENSAR restait donc, à ce jour, encore unique en France. Pour sa consolidation et son rayonnement, il paraissait pertinent d'en confier la responsabilité à un EC de grade supérieur (MC = PR2 / MA= MC). Ce poste devrait être à pourvoir au plus vite.

L'année 1983 voit aussi le Professeur Sainclivier publier, peu après sa retraite, le premier tome de son ouvrage concernant l'industrie halio-alimentaire qui restera longtemps un best-seller chez les halieutes et ailleurs ²⁵.

Une étape importante est aussi franchie pour la formation halieutique au sein de l'ENSAR car il y a maintenant une possibilité de délivrer un diplôme de Docteur Ingénieur en Halieutique²⁶.

Mai 1985. Dans le cadre d'un plan de développement du complexe agronomique de Rennes, le département d'halieutique fait un bilan et présente des perspectives après 15 ans d'existence et 266 cadres halieutes formés. L'enseignement de l'halieutique a peu à peu évolué en sensibilisant les étudiants de l'ENSAR dès la première année et en proposant une unité de valeur d'écologie marine en seconde année. Un nouveau module de biologie halieutique en 3^e année est aussi créé en 1984. Les effectifs d'étudiants ont tendance à augmenter jusqu'à la trentaine avec des recrutements par tiers sur l'ENSAR, un tiers sur les autres écoles agronomiques françaises, et un tiers d'étudiants étrangers. Une enquête auprès des anciens étudiants met en évidence que 75% des diplômés ont un emploi dans le domaine halieutique.

La création du département halieutique permet d'élargir les bases de la formation, en y associant davantage les enseignants d'autres chaires. La responsabilité de la formation reste cependant à la charge de la Chaire de biologie halieutique, mais avec seulement deux enseignants à temps plein. Parallèlement, une activité de recherches originale a débuté en visant la compréhension de la dynamique des populations d'anguilles dans les bassins versants (estuaires compris) et le rôle de nourriceries des estuaires pour les bars. Ces recherches s'amplifient grâce aux collaborations extérieures (ISTPM puis IFREMER, Muséum National d'Histoire Naturelle de Dinard, Université de Rennes1). Toutefois, elles requièrent toujours de trouver des financements extérieurs, car aucun support du Ministère de l'Agriculture ne peut être obtenu directement. Ainsi entre 1980 et 1985, c'est environ 1,8 millions de Francs (275 k Euros) qui sont obtenus. Ces activités contribuent à faire reconnaître toutes nos activités à l'extérieur et associer à notre programme d'enseignement supérieur une formation par, et pour, la recherche à l'intention de nos étudiants. Cette évolution est d'autant plus importante que, depuis 1982, nous pouvions déjà délivrer un Diplôme de Doctorat - Ingénieur en Halieutique et que quelques bourses de doctorat nous sont alors octroyées²⁷. Compte tenu de cette activité de recherches prenant son essor, un laboratoire de biologie halieutique est alors créé au sein de la chaire de biologie halieutique.

²⁵ - L'industrie alimentaire halieutique vol. 1, Le poisson matière première 1983

- L'industrie alimentaire halieutique vol.2, Des techniques ancestrales à leurs réalisations contemporaines. Salage, séchage, fumage, marinage, hydrolysats , 1985

- L'industrie alimentaire halieutique vol. 3, La conservation par des moyens physiques 1988-1993

- L'industrie alimentaire halieutique vol.4 (avec la collaboration de France Soudan) La conservation par des moyens physiques : l'utilisation du froid , 1993

²⁶ Cette habilitation préfigure pour les années suivantes, et après bien des étapes, le positionnement d'Agrocampus comme pôle de formation par, et à, la recherche de nombreux halieutes français et étrangers qui se verront délivrer un Doctorat en Halieutique.

²⁷ Dont une bourse IFREMER pour Didier Gascuel.

Par ailleurs, un laboratoire de recherches en économie halieutique a aussi été constitué pour aborder l'étude des effets économiques induits par les activités de pêche coordonné par J.P. Boude.

Outre ces activités d'enseignement et de recherches, nous nous sommes aussi investis dans des activités d'animation de divers Groupements d'Intérêt Scientifique et dans des projets de coopération internationale pour contribuer à des projets de formation de cadres halieutes²⁸.

Mais force est de constater que l'ensemble de ces missions ne peut plus être assuré si des perspectives de développement ne sont pas envisagées. Une réflexion sur les moyens à dégager conduit à proposer un plan de développement à moyen et long terme pour assurer un avenir à la formation. Les premières priorités affichées à l'époque peuvent être résumées comme suit :

- pouvoir bénéficier de locaux adaptés pour les enseignants et les étudiants de cette formation (on ne peut pas dire que l'espace ait été suffisant) ;

- prévoir un accroissement du personnel affecté à ce domaine. En particulier, il s'agissait de disposer à terme de trois enseignants à la Chaire de biologie halieutique en considérant déjà le départ à la retraite de son titulaire (J. Collignon) et le recrutement d'un assistant destiné à développer un enseignement de dynamiques des ressources halieutiques et de théorie des pêches. Il fallait aussi envisager d'augmenter le personnel en sciences humaines appliquées aux pêches et du personnel technique dont nous étions dépourvus.

Il s'agissait donc d'un réel plan de développement. Mais parmi toutes ces priorités, *le seul résultat tangible a consisté en une décision de recruter par concours en 1986 d'un assistant en dynamique de populations aquatiques exploitées*²⁹.

Novembre 1985. Création de l'Association Agro-Halieutes C'est une association loi de 1901. qui a pour but de "*favoriser, en France et à l'étranger, l'insertion professionnelle des étudiants ayant suivi la spécialisation halieutique, les relations entre eux et la promotion de cette formation*". A cet objectif, s'est rajouté celui de la communication des offres d'emploi, activité qui est aujourd'hui la plus importante. L'AAH participe aussi à différentes manifestations, en particulier les "Rencontres Halieutiques" du Pôle halieutique AGROCAMPUS OUEST.

C'est aussi au cours de cette année 1985 que la partie dulçaquicole de l'enseignement halieutique peut être consolidée avec le recrutement de **Dominique OMBREDANE** comme assistante. Toutefois, celle-ci reste attachée au Laboratoire de Zoologie suivant ainsi l'exemple de **Max Thibault** qui avait participé à l'origine de ce type d'enseignement en 1970.

Novembre 1986. Si l'arrivée d'un nouvel assistant (**Didier GASCUEL**) améliore l'ordinaire de la formation, rien n'est encore réglé pour assurer un accueil décent des étudiants et le développement des activités de recherches au sein des locaux à notre disposition. Pourtant, nous montons un projet de restructuration des locaux à destination de l'Halieutique. Tandis que j'obtiens les fonds de la Région,

²⁸ *Ce fut, en particulier, le cas de G. Fontenelle qui, dans le cadre de deux projets PNUD/FAO (1982 et 1984), a conçu une Unité de Formation Supérieure Halieutique à Madagascar (devenu ensuite l'Institut Halieutique et des Sciences Marines de Tuléar).*

²⁹ *Didier Gascuel fut ainsi recruté*

Didier Gascuel fait les plans et suit le chantier ! (*Rénovation des locaux « capitainerie » et création du centre de documentation en 1986-1987*).

Décembre 1986. On ne peut passer sous silence en cette fin d'année l'arrivée dans notre paysage halieutique ENSAR de **Catherine LE PENVEN**. D'abord engagée comme « TUC³⁰ », elle assure ensuite le secrétariat jusqu'en 1989. Elle revient définitivement dans le service en 1993 (et elle y est encore aujourd'hui). Elle a réellement contribué à la consolidation de nos activités en assurant toutes les missions de secrétariat et de gestion. C'est elle qui est en contact permanent avec les étudiants. Elle est aussi assistée, au gré des possibilités d'emplois vacataires, par de nombreuses autres personnes sans qui la vie aurait été plus difficile et qui ont aussi contribué à la saga halieutique.

Février 1987. Une période charnière débute en ce début d'année. En effet, c'est cette année (1^{er} octobre) que Jean Collignon fait valoir ses droits à la retraite. Pendant une quinzaine d'années, il a réellement porté la formation halieutique, en y assurant notamment l'ensemble des cours d'océanographie et de biologie des pêches. Pédagogue hors pair, il a ainsi marqué la formation des presque 500 premiers ingénieurs agro-halieutes de Rennes. Il a maintenu la barre quelquefois contre vents et marées au sein même de l'ENSAR dont certains doutaient encore de la pertinence de cette formation dans une école agronomique. En particulier, il a résisté aux sirènes zootechniques parfois insistantes cherchant à réduire l'halieutique à l'aquaculture intensive. Avec son départ, il est donc devenu primordial d'envisager la reprise de l'ensemble de ses activités de responsable de l'Halieutique et continuer à assurer tous les engagements de la formation et des activités de recherche. Cela est d'autant plus crucial, qu'à l'époque, il est le seul enseignant d'halieutique ayant un rang de professeur. En ce début d'année, les trois enseignants « restants » élaborent donc, de leur propre initiative, un « *projet de développement de la formation supérieure halieutique* » avec, comme urgence préalable, l'affectation d'un poste de professeur de niveau international. Dans ce document, nous avons même posé les bases de la création à terme d'un institut national supérieur halieutique au sein duquel seraient positionnés les enseignants à vocation halieutique pour développer toutes les missions qui étaient envisagées. Ainsi, de 5 enseignants-chercheurs dont 4 à temps plein, il était envisageable de porter l'effectif à 11 dont 9 à temps plein sans compter les personnels non-enseignants d'appui et de gestion.

Simultanément, il est nécessaire d'avancer aussi les réflexions sur la restructuration des locaux destinés aux activités halieutiques au sein de l'ENSAR.

Mais comment éviter une régression inévitable de tout le secteur de formation halieutique sachant qu'une décision d'affectation d'un poste d'enseignant ne peut se faire que lorsqu'un poste est déclaré vacant au sein de l'ENSAR et que les délais sont de l'ordre de 7 mois ? A cette époque, il est quasiment impossible de se voir attribuer un poste de professeur de la part de notre Ministère. Nous étions à une croisée des chemins...Il fallait donc envisager une procédure d'urgence *inhabituelle* d'affectation d'un scientifique de renom pouvant assurer cette fonction. Nous avons ainsi commencé à chercher des candidats possibles parmi les instituts de recherche nationaux et internationaux.

Notre mobilisation a été constante pendant plusieurs mois pour tenter de sauver l'avenir de cette formation dont on imaginait qu'elle pouvait régresser, voire disparaître. Nous avons sans aucun doute quelque peu outrepassé nos attributions de fonctionnaires. En effet, nous avons distribué ce projet,

³⁰ Type d'emploi aidé : Travaux d'Utilité Collective »

assorti de nos inquiétudes, à tous les représentants du monde politique et professionnel au plan local, régional et national susceptibles de comprendre la situation et d'user de leur influence pour trouver une solution. Il faut d'ailleurs mentionner que nombre d'anciens étudiants ont été sensibles à cet appel et ont agi dans leurs secteurs respectifs pour contribuer à résoudre ce dilemme.

En même temps, le projet de création d'un centre régional de documentation halieutique incluant une extension de notre petit bâtiment en viabilisant son grenier s'achève peu à peu. Il ne faut pas oublier dans cette réalisation l'aide précieuse et sans limite de **Loïck RIOCHE** (Intendant puis Secrétaire général de l'ENSAR) et des personnels de l'Atelier. Ces locaux rénovés et ce nouvel outil pédagogique doté rapidement de moyens informatique de recherche documentaire pour les étudiants en lien avec l'Ifremer a aussi permis de franchir un pas important pour valoriser nos moyens.

Imaginer aujourd'hui cette liberté d'initiative et d'action que nous avons eue à l'époque est absolument impossible.

Par ailleurs, c'est aussi cette année que le projet PNUD/FAO de création à Madagascar (Tuléar) d'une formation de cadres supérieurs halieutes³¹ se concrétise par la participation d'enseignants de l'ENSAR prouvant ainsi que notre modèle et notre expérience peut aussi s'exporter.

Par ailleurs, et soutenu par le département halieutique qui désirait un enseignement focalisé sur le marketing des produits halieutiques, le département des sciences économiques recrute, en cette année, un enseignant (Stéphane GOUIN) pour assurer cette mission.

1988. A la suite de nos courriers et soutiens divers, un poste en détachement se révèle possible pour pallier le départ de Jean Collignon. **Jean Claude LE GUEN**³² (Directeur de recherches de l'IRD) arrive ainsi à l'automne 1988, sous forme d'une mise à disposition par l'IRD. J.-C. Le Guen connaissait déjà l'importance de la formation en dynamique de populations pour tout biologiste des pêches. Lors de sa charge de responsable du GSG³³ (oct. 1979 - oct 1983), il avait ainsi assuré une partie de la formation continue à des chercheurs de l'ORSTOM, du CNEXO et de l'ISTPM. Un ouvrage important avait même été publié à cet époque avec Alain LAUREC³⁴. De plus, il connaissait bien l'ENSAR car il fut nommé membre du Conseil Général de l'ENSAR de 1981 à 1983 pour représenter le Directeur des Pêches comme membre extérieur. A cette époque il avait d'ailleurs constaté le peu de soutiens que l'halieutique avait de la part des enseignants de l'ENSAR, en particulier lorsqu'il s'agissait de renforcer ce domaine. A son retour de délégation de l'ORSTOM dans le Pacifique Sud, il est alors contacté par le Ministère de l'Agriculture pour être mis à disposition à l'ENSAR, faisant suite (sans doute ?) à nos demandes tous azimuts que nous avions engagées en 1987.

Cette arrivée permet de stabiliser peu à peu la situation. Pendant les quatre années où il est resté à la chaire de biologie halieutique et grâce à ses réseaux et son volontarisme il a contribué à promouvoir

³¹ Il s'agit d'un projet imaginé en 1982 puis 1984 par Guy Fontenelle lors de missions FAO/PNUD. Sa réalisation en 1988 et 1989 a permis de former une trentaine de cadres supérieurs malgaches en halieutique.

³² Le monde halieutique reste petit car Postel fut le premier « patron » de J.-C. Le Guen lors de son recrutement à l'ORSTOM.

³³ Groupe de Support pour la Gestion des Stocks : groupe scientifique à l'initiative de la Direction de la Marine Marchande et du Ministère de la Recherche associant des représentants du CNEXO, ORSTOM, ISTPM et INRA. Entre autres sujets évoqués, la formation en halieutique a été évoquée en particulier au sein du sous-groupe « VARECH » où G. Fontenelle a aussi représenté l'ENSAR.

³⁴ Alain LAUREC, Polytechnicien, était chercheur au CNEXO. Au cours de sa carrière ultérieure à la Commission Européenne, le département halieutique de l'ENSAR a aussi la chance de l'accueillir comme chercheur associé pendant une année.

la formation halieutique dans le monde professionnel. Il a coordonné le bilan de la formation halieutique et ses perspectives que nous avons préparé. Ce bilan a servi de base pour défendre, entre autres propositions, l'affectation d'un poste de professeur à notre service. Cette décision de la DGER a enfin pu être obtenue pour 1991.

1990 – Première édition des **Rencontres Halieutiques de Rennes**³⁵. Elles sont organisées conjointement par l'**Association agro-halieutes** et le **département halieutique** de l'ENSAR. Elles ont pour objectif de constituer un temps fort de l'échange d'expériences, de compétences et de points de vue entre l'ensemble des professionnels de l'un des domaines de l'halieutique. De cet échange devraient découler des idées novatrices à mettre en œuvre, en matière de gestion, de formation et de recherche.

Les Rencontres Halieutiques rassemblent tout à la fois des producteurs et leurs représentants, des décideurs, des responsables de l'administration et des organismes de gestion, des scientifiques, des formateurs...

Au cours de cette même année, l'expérience de l'enseignement spécialisé en économie des pêches à l'ENSAR permet à Jean-Pierre Boude de proposer la création d'un **DEA d'Economie & politique maritime**, en partenariat avec l'Université de Bretagne occidentale. Cette collaboration fructueuse permet aux étudiants agronomes de Rennes et universitaires de Brest de se confronter lors des enseignements de cette nouvelle discipline par les enseignants des deux établissements.

1991 : J.-C. LE GUEN quitte ses fonctions³⁶ de responsable du Département halieutique à l'aube de la nomination par concours d'un poste de professeur qui permet à **Jean-Yves LE GALL**, cadre de recherches à Ifremer, de prendre la responsabilité de l'halieutique à l'ENSAR. Il est intéressant de rappeler que J.Y Le Gall avait été assistant d'Emile Postel à l'Université de Rennes avant la fermeture de ce laboratoire d'océanographie biologique en 1972. Ayant fait l'essentiel de sa carrière à l'IFREMER, il va orienter à juste titre ses activités d'enseignement vers l'aménagement de la zone littorale, l'aquaculture, et la technologie des pêches.

³⁵ Six éditions ont eu lieu à ce jour

Lesueur M., Hénichard L.-M., Le Penven C., Gascuel D., Le Bris H. (éd.), 2012. *Pêche et aquaculture : un atout pour l'aménagement des territoires côtiers*. Actes de la 7ème édition des Rencontres halieutiques de Rennes, 108 p.

Le Pape O., Lesueur M. (éd.), 2006. *Dessine-moi un avenir pour les pêches maritimes*. Actes des 6èmes Rencontres halieutiques de Rennes, 19-20 octobre 2006, Pôle halieutique Agrocampus Rennes, 214 p.

Gascuel D., Fontenelle G., (éd.), 2002 - *Activités halieutiques, aménagement et gestion en zone côtière*. Actes des 5èmes Rencontres halieutiques de Rennes, 16-17 mars 2001, Editions Ifremer, 234 p.

Fontenelle G. (éd.), 1998 - *Activités halieutiques et développement durable*. Actes des 4èmes Rencontres halieutiques de Rennes, 14-15 mars 1997, Ensar, 168 p.

Guérin-Dubiard C. (éd.), 1994 - *La valorisation de la production halieutique en France : un enjeu pour l'avenir*. Actes des 3èmes Rencontres halieutiques de Rennes, 18-19 mars 1994, Ensar, 169 p.

Ombredane D. (éd.), 1992 - *Les eaux continentales françaises: une richesse à gérer*. Actes des 2èmes Rencontres halieutiques de Rennes, 28-29 février 1992, Ensar, 308 p.

Gascuel D. (éd.), 1990. *La gestion des pêches maritimes françaises : aujourd'hui, demain*. Actes des 1ères Rencontres halieutiques de Rennes, 23-23 mars 1990. Ensar, 189 p.

³⁶ Il faut souligner ici que J.-C. Le Guen n'a pas vraiment quitté son intérêt pour l'halieutique à l'ENSAR. En effet, pendant plusieurs années après, il a continué à défendre cette formation au sein du Conseil Général de l'ENSAR, de la CNECA. Il a également tenté de convaincre M. Bichat (DGER de l'époque) qui n'était que « moyennement » persuadé de l'intérêt d'une telle spécialisation dans une Ecole agronomique.

Cette année 1991 voit aussi l'arrivée de **Catherine GUERIN** pour traiter les aspects halio-alimentaires³⁷ tout en restant attachée au laboratoire de technologie des produits animaux. Ce maintien de l'enseignement de technologie reste indispensable pour les agro halieutes et a offert des perspectives d'emplois intéressants qui ne se démentiront pas par la suite.

Didier Gascuel part en délégation 18 mois à l'IRD de Dakar (1991-1992). Au travers de projets sur les populations halieutiques d'Afrique de l'ouest, il consolide ainsi son cursus sur la dynamique des populations et, à son retour, met en forme et dispense un enseignement de dynamique des populations et de modélisation dans le domaine halieutique conférant définitivement une spécialité unique en France à notre formation.

Lors de cette année, plusieurs chaires de l'ENSAR, dont celle de biologie halieutique, se regroupent de manière pluridisciplinaire pour mieux insérer l'halieutique dans une perspective environnementale et non plus seulement de production. Ce regroupement dans le « *Département Environnement & Economie des Ressources Naturelles* » (DEERN) contribue à de nouvelles collaborations dont la création d'un module d'enseignement sur les interrelations Terre-Mer, préfigurant un module ultérieur de « *Gestion intégrée des zones côtières* ». Devant répondre à une énième réorganisation au sein de l'établissement, ce département se dissout et le département halieutique renaîtra de ses cendres en **1998**.

1993-1994 : A son tour, G. Fontenelle part en délégation aux États-Unis (*School of Marine Affairs, Université de Washington, Seattle*) afin de développer une recherche interdisciplinaire sur la cogestion des activités côtières (pêche et aquaculture). A son retour, il élabore, lui aussi, un nouveau module d'enseignement pour les étudiants afin de les initier à de nouvelles pratiques interdisciplinaires.

A l'initiative de D. Gascuel, l'*Association Française d'Halieumétrie*³⁸ est créée et organise le Premier Forum de l'AFH « *Les recherches françaises en évaluation et modélisation des ressources et des systèmes halieutiques* » (11 éditions depuis). Cette association va contribuer à ancrer durablement les activités d'enseignement/recherches de l'ENSAR dans le concert national des préoccupations des chercheurs francophones en halieutique, dont beaucoup sont et seront issus de Rennes.

³⁷ Cette appellation fut consacrée lors de la demande conjointe de J.-C. Le Guen et du professeur Brule auprès de la DGER pour un poste de Maître de conférences dans cette nouvelle discipline.

³⁸ Devenue Association Française d'halieutique en 2014. <http://www.association-francaise-halieutique.fr/presentation>. Cette association regroupe aujourd'hui plus de 200 scientifiques issus de disciplines et d'organismes divers. Ses objectifs sont de contribuer :

- au dynamisme des recherches concernant la connaissance des ressources vivantes aquatiques, des écosystèmes aquatiques exploités ainsi que des systèmes d'exploitation et de valorisation et de leur gouvernance ;
- à la diffusion des résultats de la recherche auprès de l'ensemble des acteurs de la société et au débat public sur la gestion des pêches et l'état de santé des écosystèmes aquatiques exploités ;
- à la diffusion des priorités de recherches relevant de ses domaines de compétences auprès des instances nationales et internationales.
- Son ambition est d'entraîner dans un même mouvement scientifique : la dynamique des populations, l'écologie quantitative, l'économie et la technologie des pêches, la systématique, (...). L'Association vise ainsi à favoriser les synergies et les collaborations entre les différentes équipes de recherche concernées, à progresser dans la réflexion conceptuelle et dans la définition de thématiques d'intérêt commun.

1994. Au terme d'une procédure assez longue de retour de coopération³⁹, **Richard SABATIE** est accueilli comme Ingénieur de recherches. Ayant eu une longue expérience d'enseignement comme responsable de la formation halieutique l'INAV⁴⁰ Hassan II du Maroc, il a ainsi pu reprendre les cours de Biologie halieutique.

A cette époque, nous assistons aussi à un changement radical de la structure de l'enseignement qui devient davantage **modulaire et comportant des dominantes**. C'est aussi l'opportunité de « coloniser » peu à peu le tronc commun de l'enseignement agronomique en proposant aux étudiants des modules optionnels et/ou obligatoires selon qu'ils sont candidats ou non au DAA halieutique. C'est aussi à cette époque que l'ENSAR envisage de prendre le virage de la réforme de l'organisation pédagogique à l'échelle européenne avec les ECTS favorisant une ouverture internationale.

Le début de cette décennie 1990 marque également les efforts déployés par les enseignants en halieutique grâce à des aides financières extérieures (Conseil Régional Bretagne, taxes d'apprentissage et l'aide d'anciens halieutes) pour prendre des initiatives et améliorer les conditions d'enseignements des étudiants (parmi les premiers à l'ENSAR à bénéficier d'un réseau informatique dédié et d'un centre de documentation spécialisé informatisé). On peut aussi noter que les collaborations étrangères développées par les enseignants se sont amplifiées et ont commencé à élargir les réseaux de contacts pour les étudiants. A l'époque, au sein de l'ENSAR, les enseignants en halieutique étaient souvent considérés comme des pigeons voyageurs puisque nos déplacements à l'étranger dépassaient de loin ceux de tous nos autres collègues. Nous avons depuis longtemps intégré que l'halieutique est d'emblée à échelle mondiale...

De **1995 à 2000**, le département d'halieutique continue à tisser des liens organiques avec d'autres établissements universitaires et se concrétise par une co-habilitation **au sein du DEA « Océanologie biologique et environnement marin » avec Paris6, Brest et Lille**.

En **1996**, le Département d'halieutique inaugure ses premières Universités d'été en « *Economie des pêches* » puis en « *Dynamiques de Populations halieutiques* » en 1998 et 2000. Ces sessions sont l'occasion de faire participer des chercheurs de divers pays.

Mars 1997. La tenue des 4^e **Rencontres halieutiques (Activités halieutiques et développement durable)** marque un point d'inflexion par ses retombées ultérieures (1999 et ensuite) par l'invitation et la participation de plusieurs experts internationaux œuvrant dans les pays en développement. Des liens se sont créés et des projets communs ont commencé à germer.

1998. Reconnaisant « enfin » le vocable « *chercheur* » dans l'appellation de la profession d'enseignant-chercheur, la DGER du Ministère de l'Agriculture affirme sa politique de recherche au sein des écoles agronomiques non affiliées à des laboratoires INRA. Elle inscrit donc des lignes budgétaires sous forme de « Soutiens de Recherche » pour faire vivre des projets de recherches ciblés et assortis parfois de bourses de doctorat. C'est ainsi que l'Unité Propre de Recherches « **MESH** » (*Méthodes d'Etudes des Systèmes Halieutiques*) est créée en 1998 au sein du département halieutique,

³⁹ C'est grâce aux efforts de Jean Luc Baglinière (INRA Rennes) que cet accueil a pu être négocié.

⁴⁰ Institut National Agronomique et Vétérinaire

sous l'animation de Didier Gascuel (mandat 1998-2002 puis 2003-2007). La reconnaissance des travaux de recherches de l'équipe, contribue *de facto* à la formation des étudiants par, et à la recherche. Elle a été déterminante en préfigurant la création d'une UMR quelques années plus tard avec l'INRA. Mais ceci est une autre histoire...

Cette même année fait l'objet de nombreuses réunions au sein de l'établissement pour des possibles réorganisations structurelles et fonctionnelles (*de nouveau...*) entre les divers services de l'établissement. L'expérience enrichissante à laquelle l'halieutique avait contribué pour s'insérer dans le DEERN est mise à profit pour contribuer à consolider cette vision pluridisciplinaire qu'on devrait logiquement trouver dans une école d'agronomie. Cette vision reste malheureusement peu partagée au sein de la communauté enseignante où certains craignent d'y perdre leur âme...*mais surtout des postes d'enseignants-chercheurs par un jeu des pouvoirs !!!* En fait, il s'agit de réfléchir à un redécoupage sous forme de départements, de laboratoires, et d'instituts. Rappelons que cette dernière forme de regroupement (Institut) avait déjà été évoqué à plusieurs reprises par les premiers responsables de l'Halieutique, à commencer par Postel et Sainclivier. A cet égard, le DEERN témoignait d'une avancée innovante pour faire face aux défis environnementaux qui commençaient à poindre pour l'enseignement supérieur, la recherche et la société civile. Ainsi, *pour traiter de la gestion des ressources marines, côtières et continentales, pour donner des outils pour gérer les interfaces environnementales avec les compétences productivistes de l'agronomie et de l'halieutique mais en jouant le jeu d'une écologie moderne, combien de structures d'enseignement en sont capables ?*

Qui, en France, est capable de former des ingénieurs ne découpant pas ces divers milieux et ressources en tranches imperméables les unes aux autres ? Où, ailleurs, qui a pu expérimenter un vécu quotidien de relations entre sciences physico-chimiques, sciences biologiques et sciences humaines ? Appartenir à un même département, c'est aussi gérer le temps quotidien, créer des échanges inhabituels entre ces champs si souvent éloignés dans la vie universitaire traditionnelle⁴¹.

C'est en sens que, pour une fois assez inhabituelle, le DEERN et le Département d'Economie et Gestion faisait en septembre une demande conjointe pour la création d'un poste d'enseignant en Economie des ressources naturelles (ressources marines et autres ressources renouvelables)⁴².

1999. Comme mentionné plus haut, cette année marque une étape importante car plusieurs enseignants en halieutique se trouvent embarqués dans un grand projet européen sur 5 années sur les pêches dans la sous-région d'Afrique de l'ouest couvrant six pays (Mauritanie, Sénégal, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Cap-Vert, Gambie) : le projet **SIAP** (Systèmes d'Informations et d'Analyse des Pêches). Ce projet doté de financements « confortables » va permettre aux enseignants et surtout à quelques étudiants en halieutique de réaliser des mémoires et des thèses tout à fait novatrices et va structurer les relations entre l'halieutique à Rennes et les instituts de recherche de cette sous-région pour de nombreuses années. De même, ce projet va permettre au département halieutique de recruter un ingénieur pour la gestion et le traitement des bases de données en halieutique. (**Jérôme GUITTON**). C'est également au sein de ce projet qu'un cours international sur la gestion écosystémique des pêches va être réalisé en 2000.

⁴¹ Extrait du groupe de travail « départementalisation » avec contribution du Professeur Claude Cheverry (15 juin 1998).

⁴² Cependant, même si poste a pu être obtenu, la greffe n'a pas vraiment pris au grand dam des enseignants en halieutique.

On peut aussi noter en 1999 que la montée en puissance et la reconnaissance des recherches et la formation en économie des pêches au sein de notre département n'a malheureusement pu se traduire « réglementairement » par l'intégration d'un bureau d'études spécialisé⁴³. *Une excellente occasion a été perdue ! Et c'est à l'Université de Brest que ce potentiel s'est implanté et développé...*

2000 : Outre l'entrée dans un nouveau millénaire, l'année 2000 marque pour nous le début d'une réorganisation de toutes nos activités dans une perspective concrète⁴⁴ de déménagement général de l'halieutique dans un autre bâtiment. Celui-ci (*ex bâtiment de Botanique et Zoologie*) sera complètement rénové afin d'accueillir dans des conditions confortables l'ensemble des enseignants mais surtout les étudiants avec des salles de cours, de travail, une salle informatique et un centre documentaire dignes de ce nom.

Les diverses promotions d'halieutes doivent se souvenir qu'il a souvent fallu, au cours de ces trois premières décennies, trouver des lieux d'enseignement un peu disséminés sur le campus agronomique : mais voyager fait aussi partie des gènes des halieutes...

Parallèlement, le départ annoncé en retraite de J.Y. Le Gall (fin 2003) nous invite aussi à réorganiser notre cursus pédagogique sachant qu'un successeur devra être recruté⁴⁵.

Que retenir de cette saga halieutique ?

Après plus de quatre décennies impliqué comme témoin, puis comme acteur, dans cette aventure, il me semblait judicieux de refaire et partager cette histoire de l'halieutique à Rennes à l'occasion de cette célébration du millième agro-halieute. Je mesure ici la chance d'avoir côtoyé et participé à la construction de cette formation de cadres supérieurs qui reste unique en France. Il n'y a pas à rougir, bien au contraire, sur les résultats en observant la colonisation de tous les milieux professionnels du monde halieutique par tous les diplômés. Seul un secteur semble encore avoir échappé aux halieutes : celui des affaires maritimes où ils pouvaient naturellement y trouver leur place. Et c'est bien étrange d'ailleurs car, depuis des décennies, une option « halieutique » avait été imaginée pour le concours des administrateurs maritimes. Mais ce fut, et c'est encore, l'arlésienne !

En quelques mots, on peut souligner que la création de projets innovants, quels qu'ils soient, et celui-ci en était un, procède de la rencontre entre un (des) porteur(s) d'idées et une ou des personne(s) capable(s) de prendre un risque et une décision à un moment donné. Dans le cas de cette formation, ce furent Emile Postel, Marcel Sainclivier puis le directeur de l'ENSAR (C. Moule) au moment où l'Université de Rennes abandonnait ce type de formation après 3 ans d'existence et que déjà trois promotions avaient été formées. Mais la création n'assure jamais la pérennité. Tout au long de ces années, plusieurs étapes ont dû être franchies. Il a fallu déployer des arguments pas forcément « réglementaires » pour avoir les moyens nécessaires et atteindre des points de non-retour. La trajectoire n'a pas été rectiligne mais c'est bien à l'image du domaine halieutique : variable et incertain.

⁴³ OIKOS : Cette équipe de recherches disciplinaires en sciences sociales créée en 1983 avait demandé en 1999 son intégration sous une forme à définir. L'ENSAR n'a pas répondu alors que l'Université de Bretagne occidentale a trouvé une solution. Toute cette dynamique est donc partie vers l'ouest en affaiblissant irrémédiablement le potentiel d'enseignement et de recherches dans ce domaine à l'ENSAR qui n'a pas eu la vision nécessaire.

⁴⁴ Cette phase se réalisera en 2004.

⁴⁵ Ce sera effectif en 2004 avec le recrutement d'Olivier Le Pape.

L'adaptation reste la clé. C'est le socle même de cette formation qui devra encore évoluer dans les décennies à venir.

Concernant la suite (depuis 2000), je pense qu'il va être du devoir de Didier Gascuel, devenu directeur du Département Halieutique, puis du Pôle Halieutique, dans un établissement dénommé aujourd'hui « Agrocampus ouest » de relater cette histoire toujours vivante.

D'ailleurs, dans 4 ans, ce devrait être une bonne occasion... pour le Cinquantenaire de la Spécialisation halieutique de Rennes.